

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	HÔPITAL DE LANAUDIÈRE ET CENTRE D'HÉBERGEMENT PARPHILIA-FERLAND		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	166
Établissement	CISSS DE LANAUDIÈRE	Adresse	1000, BOULEVARD SAINTE-ANNE
Région	Lanaudière	Ville	Saint-Charles-Borromée

Informations sur la visite

Date de la visite	16 janvier 2024	Reddition de comptes 1	16 janvier 2025
Date de transmission			

Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> Aucun mécanisme structuré n'est mis en place annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches. 	En cours

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer que le personnel respecte l'intimité du résident.	<ul style="list-style-type: none"> Certains membres du personnel ne respectent pas l'intimité du résident. 	

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins.	<ul style="list-style-type: none"> Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques, car certains plans de travail des PAB n'incluent pas de stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence. 	Terminé

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer d'offrir aux résidents un choix de repas selon leurs goûts et préférences.	<ul style="list-style-type: none"> Aucun repas alternatif n'est proposé au résident qui ne s'alimente pas ou qui le demande. 	En cours

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer d'aménager, d'adapter et de personnaliser l'environnement physique de même que de l'entretien des lieux afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches ainsi que s'assurer d'une quiétude des lieux.	<ul style="list-style-type: none"> L'aménagement des lieux physiques ne permet pas au résident de se sentir chez lui. Certains stimuli auditifs ne sont pas contrôlés dans le milieu de vie (intercom). Les lieux ne sont pas bien entretenus (désuétude de la peinture et des plafonds). 	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé et d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> Le milieu de vie n'est pas animé. Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne. 	En cours